

# BP REA

Brevet professionnel  
**Responsable d'entreprise  
agricole**

Code RNCP : 38093 – Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la  
souveraineté alimentaire – Date enregistrement au RNCP : 18/03/2017

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Brevet Professionnel par Unités Capitalisables (BP R.E.A.) est une formation diplômante de niveau 4 permettant au même titre que le Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de L'Entreprise Agricole d'acquérir la capacité professionnelle agricole et donc de bénéficier des aides de l'Etat à l'installation. De plus, elle permet à son titulaire d'être capable de :

- Maîtriser les techniques de production ;
- Utiliser les agroéquipements ;
- Utiliser les outils d'aide à la décision (OAD) ;
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication ;
- Maîtriser les procédés de transformation et de commercialisation ;
- Assurer une veille prospective et rechercher les meilleures pratiques et techniques disponibles pour progresser.

Pour les suites de parcours et les débouchés professionnels se référer au site internet.

## CONDITIONS D'ADMISSION & PUBLIC CONCERNE

Pour être admis.e en formation, le/la candidat.e doit :

- Etre âgé de 18 ans au moins
- Etre sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois pour les formations financées par la Région Normandie

Le recrutement se fait sur tests et entretien avec l'équipe des formateurs/trices chargé.es des enseignements, afin d'évaluer les motivations et de s'assurer du niveau requis pour suivre avec succès la formation.

## FORMATION CONTINUE



**DURÉE** (de septembre à juin) : 9 mois

- 28 semaines (980h) en centre de formation
- 11 semaines (385h) en entreprise

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel et à distance  
Pratiques sur plateaux techniques  
Utilisation des ressources numériques

**COÛT DE LA FORMATION**  
A partir de 9580€ (formation complète)

**CE DIPLÔME EST ÉGALEMENT  
ACCESSIBLE EN APPRENTIS-  
SAGE ET EN FORMATION 100%  
DIGITAL  
(NATURAPOLE.FR)**

# CONTENU DE LA FORMATION

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme

<b>5 BLOCS DE COMPÉTENCES (UNITÉS CAPITALISABLES NATIONALES)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bloc1 : Se situer en tant que professionnel (80h)<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant ;</li><li>- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leurs histoires, leurs fondements, leurs organisations.</li></ul></li><li>• Bloc2 : Piloter le système de production (80h)<ul style="list-style-type: none"><li>- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements ;</li><li>- Gérer le travail.</li></ul></li><li>• Bloc3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème (64h)<ul style="list-style-type: none"><li>- Combiner les différentes activités liées aux productions ;</li><li>- Concevoir et conduire un système de production ovin viande/ovin lait/bovin viande/bovin lait/caprin lait, grandes cultures, maraîchage (au choix)</li></ul></li><li>• Bloc 4 : Assurer la gestion technico-éco, financière et administrative de l'entreprise (250h)<ul style="list-style-type: none"><li>- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers ;</li><li>- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.</li></ul></li><li>• Bloc5 : Valoriser les produits aux services de l'entreprise (77h)<ul style="list-style-type: none"><li>- Commercialiser un produit ou un service ;</li><li>- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.</li></ul></li></ul>
<b>2 BLOCS DE COMPETENCES au choix (UNITÉS CAPITALISABLES D'ADAPTATION RÉGIONALE OU À L'EMPLOI : UCARE)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en oeuvre une animation</li><li>- Transformer la production laitière</li><li>- Transformer les produits de l'atelier viande</li><li>- Transformer la production de fruits et légumes</li><li>- Promouvoir son entreprise grâce à la communication numérique</li><li>- Mettre en oeuvre une action de pension équine</li><li>- Mettre en oeuvre une prestation de restauration</li><li>- Assurer la maintenance des matériels roulants et des équipements fixes mécanisés</li></ul>

## ÉVALUATION - VALIDATION

Le diplôme est composé de 7 unités capitalisables.  
Chaque unité fait l'objet d'un contrôle en cours de formation (entretien d'explicitation-pratique).  
Le Brevet Professionnel est délivré aux candidat.es ayant obtenues 7 unités capitalisables.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

## CHIFFRES CLÉS

Taux moyen de réussite à l'examen (2021-2025) : 98%  
Taux d'insertion professionnelle (sortants 2022) : 94%  
Taux poursuite études (sortants 2022) : 0%  
Taux moyen de satisfaction (2021-2025) : 86%

## FINANCEMENT & REMUNERATION

Consulter le site [campus-yvetot.fr](http://campus-yvetot.fr)

CONTACT secrétariat : Tél. 02 35 56 39 14 - [cfppa.yvetot@educagri.fr](mailto:cfppa.yvetot@educagri.fr)

📍 Allée du lycée agricole - 76190 Auzebosc